
LE MINISTRE



Abidjan, le 19 FEV 2024

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Il est ouvert au titre de l'année 2024, le concours direct d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) dans la filière des Educateurs.

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Les personnes de nationalité ivoirienne titulaires du DEUG ou de la Licence ou d'un diplôme admis en équivalence, et nées après le 31 décembre 1986.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature en ligne à imprimer comportant les mentions suivantes :
 - ✓ Apte à la visite médicale ;
 - ✓ Paiement du droit de concours (10.000 fcfa droit de concours + 2.000 fcfa la pochette du dossier) ;
2. La photocopie non légalisée (sur présentation de l'original) de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif datant de l'année 2023 ou 2024 ;
3. La photocopie (sur présentation de l'original) de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité (recto et verso) ;
4. Les photocopies non légalisées (sur présentation des originaux) du Baccalauréat et des diplômes requis ou des attestations de réussite en cours de validité ;
5. Une pochette à retirer au Service des Examens et Concours sur présentation de la fiche de candidature.



Prof. Adama DIAWARA